

ANNONCES :

La ligne ou son espace :
Valais 20 cts. — Suisse 25 cts.
Etranger 30 cts.
Réclames : 50 cts. la ligne.
Minimum pour une annonce : 1 franc

Les annonces et réclames
sont reçues exclusivement par
la Société Publicités S. A.,
Lausanne, Ge-
nève, Montreux, Fribourg,
etc., et au Bureau du Journal.

NOUVELLISTE

VALAISAN

PARAISANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ABONNEMENTS :

Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin 8.— 4.50 2.50
Avec Bulletin 12.— 6.50 3.50
Etranger : Port en sus

Rédaction, Administration
ST-MAURICE

Téléphone 8
Compte de Chèque postal N° 274

Frères, faudrait-il mourir ?

Nous avons cherché dans les articles et dans les discours des partisans de l'initiative — lesquels appartiennent tous à l'extrême-gauche la plus avancée — les traces d'une idée gouvernementale dans l'application de la nouvelle combinaison financière. Nous ne les avons pas trouvées.

Nos adversaires se contentent de formules vagues, de généralités, ou contestent nos arguments sans faire entendre la note traduisant exactement leur pensée.

Une contestation n'est jamais une direction.

A vrai dire, nous sommes convaincus que les lanceurs de l'initiative ne couchent pas sur un lit de roses, qu'ils se rendent parfaitement compte du four au-devant duquel ils vont, tête baissée, mais l'amour-propre et des considérations politiques les empêchent de revenir en arrière.

Frères bourgeois, il faut mourir, reste certainement la devise et le mot d'ordre des communistes !

Dans leurs tournées de conférences, les orateurs du juif autrichien Godscheid, qui a suggéré cet impôt de confiscation, se gardent bien d'avouer que leur intention est de faire le vide dans les portefeuilles et dans les bourses de leurs concitoyens, car ils créeraient, par ce fait même, du vide autour de leur projet.

A les entendre, il ne s'agit que de faire rendre gage aux riches, comme si les bourgeois, les usiniers, les banquiers et les agriculteurs nageaient dans l'or.

Mais nous avons le cri du cœur de Platten au Conseil national : tous et tout jusqu'à l'avènement du collectivisme.

C'est pourquoi, on fait mine, d'abord, d'exonérer une somme de 80.000 francs,

exonération qui est rattrapée ensuite dans les parts de consortage et autres sociétés. Par le timbrage, on fait l'inventaire des plus petites fortunes privées, puis quand la machine fonctionnera, quand on aura en mains l'outil, la bonne pince-monseigneur à laquelle aucun coffre-fort, aucun tiroir à clef ne résiste, on exercera intégralement les « reprises sociales » nécessaires à l'installation du bolchévisme futur.

Qu'est-ce donc, sinon du communisme le plus pur, cette disposition de l'initiative qui annule, au profit du débiteur, le titre ou la reconnaissance de dette qui auraient été soustraits à la formalité du timbrage ?

Et quand nous posséderons, comme à Rome, nos *quadripartores*, et que nous aurons été doucement ramenés par les auteurs du projet de l'impôt de prélèvement au niveau des pays les plus bas, nous n'aurons plus rien à envier à la décadence romaine, et la Suisse pourra saluer ses Césars rouges de la formule funéraire par laquelle les victimes ouvraient les jeux du cirque.

L'initiative acceptée, ce serait réellement le « Frères, il faut mourir ! »

Etats, Communes et Sociétés seraient sur la paille. Or, les budgets ne sont pas des poires, et ce n'est pas sur la paille qu'ils deviennent meilleurs.

Quant aux particuliers, quant aux simples contribuables, ils verraient venir la misère et la mort civile de tous les côtés à la fois. Ceux qui ne seraient pas touchés directement par le fisc, le seraient indirectement, et, finalement, ce serait encore les plus pauvres qui paieraient le plus, la salle à manger, n'étant désormais ouverte qu'aux citoyens qui auraient fait preuve de seize quartiers de bolchévisme.

Ch. Saint-Maurice.

ECHOS DE PARTOUT

La Date de la fin du Monde. — Le baron de Boussec-Corrèze, dans « l'Intermédiaire des chercheurs et curieux », cite un passage de « La Vie de N. S. révélée à la bienheureuse Catherine Emmerich » (1820), qui donne les indications suivantes fournies par la célèbre mystique sur la date de la naissance du Christ et sur le calcul de la fin du monde :

« Notre Seigneur est né avant que l'an 3997 ne fût accompli ; on a oublié postérieurement les 4 années écoulées depuis sa naissance jusqu'à la fin de l'an 4000. Puis ensuite, on a fait commencer notre ère nouvelle 4 ans plus tard. N. S. est donc né près de 8 ans avant notre ère, et le 25 novembre au lieu du 25 décembre.

« Les rois Mages mirent un mois avant d'arriver à Jérusalem. N. S. est né dans le mois de Casleu ou novembre. Il mourut le 22 de Nisan ou 30 mars, et ressuscita le 1er avril, jour des poissons qui était jadis le premier de l'an 1582 (on devrait bien y revenir).

« La fin du monde par suite des fléaux et des guerres, par le feu et l'asphyxie, par la stérilité des femmes, et par les tremblements de terre arriverait donc vers 1990, avant l'an 2000. »

Misère allemande. — Sous ce titre, le professeur Julius Wolf publie, dans le « Berliner Tageblatt », un article, dont nous donnons ci-dessous un extrait à titre de documentation :

« Le peuple en est arrivé, sous le rapport matériel, et surtout pour ce qui regarde les choses, les plus indispensables, à une situation qui n'a pas sa pareille dans l'histoire, car, quelque loin en arrière que nous portions nos regards, toujours la viande et la

farine, le lait et le bois comme combustible, étaient à des prix abordables. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui, et il serait impossible de dire quand ce temps reviendra.

« Des millions de gens vivent dans des chambres non chauffées, car déjà, en septembre 1922, les briquettes de lignite, que la grande masse de la population emploie comme combustible, coûtaient à Berlin 218, à Munich 213, à Cologne 262, à Francfort-sur-le-Main 303, et à Hambourg 363 fois plus qu'avant la guerre.

« Les chiffres de la récolte allemande de 1922 sont connus. Le froment a produit 1,9 millions de tonnes, contre 4,0 millions en 1913 ; le seigle, 3,3 millions, contre 10,1 millions ; l'orge d'été, 1,6 contre 3,0 millions ; l'avoine, 4,1 contre 8,0 millions au temps de l'âge d'or. La nature elle-même a donc commencé un « moratorium » qu'un peuple appauvri n'est pas à même de surmonter.

« Malgré les précautions que l'on prend pour réduire les heures de travail et la production, le nombre de chômeurs commence à augmenter, surtout dans les industries textile et métallurgique. Dans cette dernière, il s'est accru de 50 % ; dans la première, de 100 %, depuis le mois de juillet.

« D'autres Etats possèdent, en pareille occurrence, un exutoire qui s'appelle l'émigration. Par suite de la dépréciation du mark, les prix de passage sur les paquebots étrangers sont devenus prohibitifs. Au mois d'août de cette année, le voyage de Hambourg à Buenos-Ayres, en troisième classe, coûtait 291 fois plus, et celui de Hambourg à New-York, en quatrième classe, 727 fois ; en troisième classe, 789 fois plus que dans les classes correspondantes en 1914 ! Le passage de Hambourg ou de Brême pour New-York, en quatrième classe (entrepreneur) coûtait cinq cent mille marks. Cela veut dire, en d'autres termes, qu'une muraille

infranchissable a été élevée en plein Océan entre l'Allemagne et les pays d'immigration. La population doit se serrer en Allemagne, et si la situation ne s'améliore pas, elle doit y périr. »

La vache qui avait avalé le foulard. — Une vache avait avalé un foulard de soie avec l'aiguille qui servait à le raccommoder. La vache en mourut, l'aiguille lui ayant transpercé le cœur.

Un procès s'ensuivit, intenté par le propriétaire de la vache au propriétaire du foulard, procès autour duquel on mène quelque bruit dans les milieux judiciaires, en raison de ce phénomène : un bovin qui se nourrit de soie.

Mais l'intérêt de l'affaire est ailleurs, pensons-nous, pour les justiciables.

Le procès, d'une valeur de près de 2.000 francs, prix de la vache, devait être porté, normalement, devant le tribunal civil, et à charge d'appel. Il pouvait entraîner ainsi environ mille francs de frais pour les parties. Mais celles-ci ayant eu la sagesse, trop rare chez les justiciables, de proroger, par application de l'article 7 du code de procédure civile, la compétence ordinaire du juge de paix (600 fr. à charge d'appel, 300 fr. en premier ressort), et sans aucun recours la cause ne leur a pas coûté plus de 40 fr.

Et la sentence rendue prouve que l'affaire, à ce prix, n'a pas été plus mal jugée, dans le simple appareil du prétoire de ce magistrat.

L'assainissement des terres en Italie. — Il y avait 2 millions d'hectares de terrains infestés par les eaux stagnantes. Maintenant 715.000 hectares ont été assainis et la population a augmenté, dans la Haute-Italie, de 60 % et la « malaria » a diminué de 84 %. La production agricole est décuplée.

D'autres 714.000 hectares de terrains marécageux sont en voie de bonification. Pour près d'un demi-million d'hectares, c'est-à-dire 434.292 h., la bonification est encore à commencer. Si d'ici à cinq ans ces assainissements étaient faits, nous aurions ces millions de quintaux de céréales qu'aujourd'hui nous devons acheter à l'étranger.

Un roi attaqué par des brigands. — Le « Berliner Lokal Anzeiger » annonce que le roi Boris de Bulgarie, faisant une excursion en automobile, sans suite, a été attaqué par des brigands aux environs de Sofia. Après avoir complètement dévalisé le roi, les brigands s'enfuirent.

Agenda de l'Industrie laitière 1923, par E. de Vevey, (11e année). — Articles nouveaux de M. de Vevey et de ses collaborateurs :

1. Le commerce des produits laitiers en 1921-22.
2. Le fromage de Beaumont.
3. La caséine industrielle.
4. L'exposition des fromages à pâte molle.
5. La chèvre laitière.
6. Ce que l'on trouve dans un bidon ou un seillon malpropre.

Tout ce qui concerne la partie pratique et économique de l'Agenda a été maintenu.

Le prix de l'Agenda est fixé à 1,50 fr. au lieu de 2,50 fr. pour les personnes qui, d'ici au 15 décembre 1922, en font la demande au Service cantonal de l'Industrie laitière, à Sion.

Simple réflexion. — Qui s'attend à l'écueil d'autrui a souvent mal diné.

Curiosité. — On se propose de soumettre à la fusion les sables à goudron qui se trouvent le long de la rivière Arthabaska. Ces sables renferment de la gazoline, du pétrole et beaucoup d'autres huiles minérales.

Pensée. — L'éducation publique pousse à la démocratie ; l'éducation particulière mène droit au despotisme.

Audiences Pontificales

On a lu, samedi, quelques détails touchants de l'audience que Sa Sainteté Pie XI a accordée à notre Evêque vénéré, Mgr Bieler.

Précisément, M. Henri Joly, de l'Institut, publie dans l'*Echo de Paris*, les audiences qui lui furent accordées par quatre Papes successifs. Cet article ne manque ni d'intérêt ni de charme.

C'est en 1894, écrit M. Joly, que je fus reçu par Léon XIII. Il était alors fort occupé de deux choses : de la paix à établir entre les classes par une juste et humaine organisation de la vie

ouvrière ; et la paix à faire régner entre les partis politiques de la France par une meilleure intelligence de la forme républicaine. C'est dans l'ampleur de ce programme que se profilait sa maigre silhouette et ses mains transparentes. Très attentif aux plus petites conditions du bon ordre de son entourage, il était encore plus soucieux de préciser l'accord de ses pensées : « C'est pourtant bien clair, ce que j'ai dit : accepter la constitution pour améliorer la législation. » Il ne s'enfermait cependant pas tout entier dans sa formule personnelle. Il m'avait permis de lui indiquer le bon parti que l'Eglise de France pourrait retirer d'un droit d'association étroitement lié au droit commun. Il s'en fallait de quelques années que j'eusse à revêtir l'habit vert. Le Pape eut toutefois la condescendance de me dire : « Ecrivez ce que vous venez de me dire là, et envoyez-le-moi par un secrétaire d'Etat. »

Pie X était d'une bonté plus paternelle encore, et surtout plus familière. Il le témoignait par des gestes d'une simplicité touchante et par la facilité avec laquelle il acquiesçait à telles petites demandes que le protocole officiel entendait soumettre à un peu plus de formalités. Quelqu'un qui, suivant moi, n'aurait pas dû s'y tromper en avait pris prétexte pour le qualifier de « bon chanoine ». Je protestais vivement. Pie X aura marqué son pontificat par des initiatives et des actes d'une très haute valeur : par l'encyclique contre le modernisme, qui menaçait de dissoudre la croyance et la piété dans une sorte de dilettantisme universel.

Pie X acheva sa vie dans l'épreuve d'une double douleur ajoutée à celle que causait depuis si longtemps au Saint-Siège la politique antireligieuse du gouvernement d'alors. Il avait entrepris personnellement la réforme du clergé italien par la transformation de ses séminaires et par l'appel qu'il avait, dans ce but, adressé à maintes congrégations françaises. Ses efforts devaient échouer devant la résistance passive et routinière de ceux qu'il avait l'ambition de régénérer. Il eut enfin, sur ses derniers jours, l'amertume de voir qu'on ne lui avait laissé aucun moyen d'arrêter la guerre. Il ne put que laisser à la Providence le soin d'assurer dans l'avenir le succès de ses meilleures idées.

Après lui, je n'ai pu voir que bien peu de temps Benoît XV ; je n'ai même pas pu l'entendre : sa fin était prochaine et on ne le sentait que trop.

Les photographies si vite répandues de Pie XI ne le font pas revivre comme il vit devant ceux qui ont l'honneur de l'approcher. Elles rendent bien son esprit travailleur et pénétrant, sa lucidité, sa force contenue. Elles ne donnent point une idée satisfaisante de la bonne grâce de son accueil, de la finesse de son sourire et de l'aisance avec laquelle il semble porter un si lourd fardeau.

On sent — telle fut, du moins, mon impression — que ses encouragements n'ont rien de banal, et ses réserves, rien de sec ni de décourageant.

Tout de suite, le Pape avait voulu me prouver qu'il connaissait quelques-uns de mes ouvrages. De mon côté, je ne pouvais faire autrement que de lui présenter celle qui se charge, non sans quelques succès, en vérité, de prolonger mes jours et qui se mêle activement à des œuvres de Jeunes filles. Le Pape se retourna vers elle et lui dit : « Vous êtes vraiment la collaboratrice de votre père ; car tandis qu'il écrit dans les livres, vous écrivez, vous, dans les âmes. Les livres, c'est la religion... — comment dirais-je ? — cristallisée ; les œuvres, c'est la religion vivante. »

Il me demanda, en connaisseur, un certain nombre de détails sur nos méthodes, sur nos tirages, sur la proportion des uns et des autres. Je jugeai alors l'occasion bonne pour présenter au Souverain Pontife une demande ré-

digée par un évêque en faveur d'un écrivain.

Me voyant une lettre en main, le Pape me dit : « Qu'est-ce que vous m'apportez là ? Serait-ce une lettre de présentation ? Mais vous n'en aviez pas besoin. » Je lui expliquai alors en deux mots de qui et de quoi il s'agissait.

« Ah ! me fut-il aussitôt répondu, je sais, je connais ; mais aujourd'hui, je ne peux rien vous dire. J'étudierai, je réfléchirai et je verrai ce que je peux faire. »

Devant un homme supérieur, une parole prononcée même sur de petites choses peut faire conjecturer sans trop de témérité comment il examine les moyennes et les grandes. Ce n'est nullement en secret que la majorité des évêques avait approuvé le projet d'un statut légal des diocèses de France. Les opposants, parmi lesquels un ou deux personnages de marque, ayant présenté des objections très variées, le Pape ne voulut point, dit-on, faire ce qu'on appelle un coup de majorité. Il remit le problème à l'étude et posa des questions destinées à canaliser en quelque sorte les raisons les plus dignes d'un examen nouveau. « J'étudierai, je réfléchirai, et je verrai ce que je pourrai faire », telle est bien la devise du Souverain Pontife. L'Eglise peut donc attendre avec une confiance pacifiée et réconfortante.

LES ÉVÉNEMENTS

Les pleins-pouvoirs.

La Chambre italienne a adopté, par 275 voix contre 90, un ordre du jour par lequel elle confie au gouvernement des pleins pouvoirs, jusqu'au 31 décembre 1923, pour la réorganisation du système fiscal et de l'administration publique.

Sur la proposition de M. Mussolini, la Chambre s'est ajournée *sine die*.

Quelques jours avant Noël, la Chambre se réunira de nouveau pour discuter ou, mieux, pour approuver la réforme électorale sur les bases déjà connues : attribution des deux tiers des sièges à la liste qui obtiendra la majorité relative et répartition proportionnelle des sièges qui restent entre les différentes majorités.

La Chambre, tout en regimbant, finira par approuver la réforme ainsi que le gouvernement le veut. A la plus petite opposition qu'elle soulèverait, M. Mussolini, disent les députés fascistes, fera approuver la réforme par décret royal.

Piétinement sur place.

Les séances tenues ces jours à Lausanne par la commission militaire et territoriale n'ont pas fait avancer l'œuvre de la Conférence. Le problème du plébiscite dont les Turcs sollicitent l'organisation en Thrace occidentale, le problème de Karagatch, le problème de la zone démilitarisée qui doit adoucir les rapports gréco-turcs sur la frontière de la Maritza et les rapports turco-bulgares jusqu'à la mer Noire, en sont aujourd'hui où ils en étaient hier. De même le problème du débouché bulgare sur la mer Egée.

Crise grecque.

La Grèce connaît une nouvelle crise ministérielle ; M. Zaïmis a refusé d'assumer les fonctions de premier ministre à la suite de la démarche du ministre de Grande-Bretagne à Athènes demandant avec insistance que les personnes accusées de haute trahison ne soient pas exécutées, sinon les relations diplomatiques seraient rompues. On croit que le colonel Gonatas formera le cabinet et attribuera les portefeuilles de la guerre et de la marine à des membres du comité révolutionnaire.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Le Crucifix dans les Ecoles italiennes

M. Lupi, sous-secrétaire à l'instruction publique, a adressé aux maires de toutes les communes du royaume la circulaire suivante :

« Ces dernières années, le crucifix et le portrait du roi ont été enlevés dans de nombreuses écoles du royaume. Ce fait constitue une violation qui ne saurait plus être tolérée d'une disposition réglementaire précise et c'est aussi et surtout une offense à la religion dominante de l'Etat, ainsi qu'au principe unitaire de la nation, symbolisé et exprimé en la personne auguste du souverain.

« En conséquence, toutes les administrations communales, sont formellement invitées à pourvoir à la restitution, aux écoles qui en restent privées, des deux symboles sacrés de la foi et du sentiment national. »

Le ministère allemand

Samedi, le Reichstag a entendu la déclaration gouvernementale présentée par M. Cuno.

Le chancelier a notamment déclaré que le gouvernement approuvait entièrement la note adressée le 13 novembre à la commission des réparations par le cabinet Wirth et qu'il était indispensable, pour éviter un effondrement, que les conditions énoncées dans la note fussent remplies. Durant trois ou quatre ans l'Allemagne doit être libérée de toutes prestations en espèces et en nature découlant du traité de Versailles.

Le gouvernement adhère entièrement à l'idée d'un emprunt étranger.

Le Reichstag s'est ensuite ajourné au 2 décembre, pour laisser au nouveau ministère le temps de se mettre au courant des affaires.

Une maison électrisée

A Senlis, France, un court-circuit s'est produit, au transformateur électrique placé à Béthancourt, déterminant de graves perturbations dans les compteurs.

Un abonné, M. Anselme Peletier, cultivateur, dont la maison se trouvait fortement électrisée, après avoir été renversé en touchant le bouton de sa porte, est monté dans le grenier de l'habitation pour y prendre son clairon et sonner l'alarme, mais la fatalité voulut qu'à ce moment une décharge plus puissante que les précédentes le renversât à terre et le tuât net.

Collège et bibliothèque détruits par le feu

On mande de Winnipeg à Havas :

Samedi matin, un incendie a détruit le collège de St-Boniface et la fameuse bibliothèque des Jésuites. Deux étudiants ont péri dans les flammes ; quinze autres ont été blessés en s'enfuyant.

Mort d'un homme politique italien.

M. Sonnino, ancien président du Conseil d'Italie, est décédé.

Le baron Sidney Sonnino était un financier et un économiste de premier ordre. Son érudition était grande et sa culture des plus variées ; il avait acquis une connaissance approfondie de tous les problèmes, modernes. On lui reprochait cependant une certaine raideur qu'il tenait peut-être de ses origines britanniques et qui heurtait la bonhomie et l'expansion naturelles de l'Italien. De plus, il n'était guère orateur et il avait beaucoup de peine à exercer une réelle influence sur les assemblées.

Fils de M. Isacco Sauli Sonnino et d'une mère anglaise, né en 1847, il avait passé par la diplomatie et avait fait son entrée au Parlement en 1880, comme libéral-conservateur.

Pendant plusieurs années il fit une opposition énergique à M. Giolitti et représenta la tendance conservatrice de l'ancienne école, tandis que M. Giolitti représentait la tendance libérale démocratique.

En 1914, à la déclaration de guerre, M. Salandra l'appela au ministère des affaires étrangères pour succéder à M. Di San Giuliano.

M. Sonnino occupa ce poste durant toute la guerre et même après.

Il participa aux négociations de Versailles et son œuvre fut très discutée

surtout quand on connut le pacte de Londres qu'il avait signé lors de l'entrée en guerre de l'Italie.

Ces attaques obligèrent Sonnino, qui était d'un caractère très réservé, à abandonner la politique. Il se présenta comme candidat aux élections de 1919. Il fut élu plus tard sénateur, mais son activité dans la deuxième Chambre fut presque nulle. Jamais il ne prit la parole.

La récolte en Russie.

Dans une conférence tenue récemment au quartier général d'action Nansen à Moscou, des rapports furent présentés par les délégués des différentes organisations européennes de secours. Il apparut avec évidence que dans tous les districts atteints par la famine l'an passé, la récolte ne suffirait pas à nourrir la population plus de trois mois. Dans quelques districts, c'est à peine si la population a recueilli une moisson égale aux semences mises en terre. Ce fait fut confirmé par des rapports reçus de M. Lander, représentant plénipotentiaire des autorités soviétiques auprès des organisations étrangères de secours.

Il sera impossible aux autorités soviétiques de se procurer dans d'autres régions de la Russie des vivres et semences suffisantes pour secourir les provinces affamées du Volga, de l'Ukraine et de la Crimée. Dans les districts du Volga, il y aura un déficit d'un million de tonnes de céréales, et en Ukraine un déficit minimum de plus de 500.000 tonnes.

Abordage dans le port de Barcelone

Nombreuses victimes

Dimanche, vers midi, un bateau mouche, faisant le service entre le port et la ville maritime de Barcelone, a été abordé par un bateau du service douanier. Sous la violence du choc, le premier bateau, qui avait 80 personnes à bord, a été retourné et tous les voyageurs sont tombés à l'eau.

Le soir, à 8 heures, 15 morts avaient été retirés. On craint que le nombre des victimes ne soit supérieur. On compte également 17 blessés.

Les scaphandriers poursuivent leurs recherches au fond de la mer.

NOUVELLES SUISSES

La grève destypographes

Les membres de la Société suisse des maîtres-imprimeurs de la place de Berne avaient avisé les ouvriers qui avaient interrompu le travail mardi que, s'ils n'avaient pas repris leur poste à la date du samedi 25 novembre, ils pourraient se considérer comme congédiés.

Hier matin, de nombreux ouvriers s'étaient rassemblés devant les grandes imprimeries, mais le travail n'a été repris que par très peu d'entre eux.

La grève continue.

Les typographes du Neuen Wintherturer Tagblatt sont en grève. Le journal continue cependant à paraître.

Tous les ouvriers typographes de La Chaux-de-Fonds (à l'exception de deux employés à l'imprimerie coopérative) ont reçu leur quinzaine. On pense généralement qu'il en sera de même un peu partout en Suisse.

Le budget militaire aux Etats

La Commission des finances du Conseil des Etats, qui s'est réunie mercredi à Berne, sous la présidence de M. Keller, a soumis le budget de la Confédération pour 1923 à un examen approfondi, mais sans prendre pour le moment de décision.

La Commission se réunira encore une fois le 4 décembre pour examiner plusieurs chapitres. Elle attendra du reste la décision du Conseil national qui a la priorité dans cette question.

La séance de vendredi matin a été consacrée spécialement à un examen du budget militaire. M. le conseiller fédéral Scheurer y a pris part.

La possibilité de faire de nouvelles économies au département militaire a été examinée sérieusement, mais la Commission a acquis la conviction que les économies les plus larges possibles avaient déjà été faites dans ce budget et qu'on ne pouvait pas le réduire encore sans porter atteinte à la défense

nationale. Tout au plus, pourrait-on, de l'avis de certains membres de la Commission, opérer quelques réductions sur les soldes et les subventions accordés aux tirs volontaires.

Echanges de télégrammes

En retournant à Rome, M. Mussolini, président du Conseil des ministres italien, a adressé au président de la Confédération le télégramme suivant :

En quittant le territoire de la Confédération, après un bref séjour que j'ai fait à Territet et à Lausanne, j'ai l'honneur de vous adresser, M. le président, mes plus vifs remerciements pour les attentions courtoises dont les autorités ont usé à mon égard. Je vous renouvelle en même temps l'expression de ma plus haute considération et de ma déférence.

Voici le texte de la réponse de M. Haab :

Très sensible au salut amical que vous m'avez envoyé de Stion au moment de votre départ. Je vous salue à mon tour, en mon nom et au nom du Conseil fédéral et vous exprime les sentiments de la plus haute considération, gage d'amitié durable entre nos deux pays.

Taxe militaire et assurance-vieillesse

Les chefs des Départements cantonaux des finances se sont réunis les 24 et 25 novembre à Zoug, sous la présidence de M. Klotz (Neuchâtel), conseiller d'Etat.

M. Walser, conseiller d'Etat (Grisons) a fait un exposé sur le projet de révision de la loi sur la taxe militaire, et M. Rossi, conseiller d'Etat (Tessin), sur la nécessité d'un règlement constitutionnel de l'interdiction de la double imposition.

Le Conseil fédéral sera invité à élaborer une loi à ce sujet.

Le directeur de l'administration fédérale des impôts a donné ensuite quelques renseignements sur le financement projeté de l'assurance-vieillesse, invalidité et survivants, et notamment sur l'introduction d'un impôt fédéral sur les successions en cas de décès, remplaçant les contingents cantonaux successoraux.

Les élections à Zoug

Dimanche ont eu lieu dans le canton de Zoug les élections pour le conseil d'Etat, le Grand Conseil et le conseil des Etats.

MM. Hildebrand et Andermatt ont été confirmés conseillers aux Etats.

Dans les élections au Conseil d'Etat, les radicaux ont obtenu 1641 voix, les conservateurs 2508 et les socialistes 758. Ont été élus : les conservateurs : MM. Knüsel (ancien), Hildebrand (ancien), Dr Herrmann (ancien) et Etter (nouveau). Les radicaux : MM. Otto Henggele (ancien) et Dr A. Meyer (ancien) ainsi que le socialiste Gallmann (nouveau).

L'ancien conseiller d'Etat, M.J. Staub, n'appartenant à aucun parti, a obtenu seulement 413 voix. On ne connaît pas encore les résultats des élections au Grand Conseil.

Arrivée des Russes

Une partie de la délégation russe, ayant à sa tête M. Rakowsky, est arrivée à Lausanne dimanche soir à 8 h. 05. Tchitcherine sera mercredi ou jeudi à Lausanne. Il est accompagné d'une délégation de 17 personnes.

L'exportation de notre bétail.

Une dizaine de wagons de bétail suisse sont partis samedi, à destination de la Tchécoslovaquie.

Une inauguration.

Le monument des soldats élevé au cimetière de Stans a été inauguré samedi, en présence des jeunes classes qui viennent de terminer leur cours et d'un grand nombre de soldats et de civils.

Le landamann, M. von Matt, et le major Lunke ont prononcé des discours.

Fête fédérale de gymnastique.

L'Association cantonale genevoise de gymnastique a posé sa candidature pour organiser la fête fédérale en 1925.

Un comité d'étude a été nommé,

qui poursuivra les négociations entreprises dans le but de faire aboutir la candidature de Genève.

La Région

Aux usines d'Amsteg.

A l'occasion de l'inauguration de l'usine hydraulique d'Amsteg destinée à l'électrification des chemins de fer fédéraux (Gothard) les C. F. F. ont invité les représentants de la presse suisse à visiter les travaux.

Soixante-neuf journalistes, venus de toutes les parties de la Suisse ont répondu à cette invitation. Au cours du dîner qui a eu lieu vendredi soir à Fluelen, M. Schrafl, directeur des C. F. F., a salué les représentants de la presse.

M. Weber, président de l'Association de la presse suisse, a répondu.

Poignée de petits faits

Le nouveau chancelier Cuno s'est présenté samedi au Reichstag, où il a prononcé un discours. Il a déclaré que les problèmes que l'Allemagne devra résoudre prochainement ne demandent pas seulement la collaboration du gouvernement et du Reichstag, mais aussi celles des Etats confédérés, dont les premiers ministres seront prochainement invités à se réunir à Berlin.

Et à une majorité écrasante, le Reichstag a voté la motion du Dr Peterson, approuvant le programme du nouveau gouvernement.

Tout récemment, une famille d'ouvriers habitant Vaise, Lyon, comprenant cinq personnes : le père, la mère et trois enfants en bas âge, se trouvant malade et sans aucune ressource, était hospitalisée à l'hôpital Saint-Pothin.

Un négociant de Paris, qui a voulu garder l'anonymat, ému par cette profonde misère, vient d'envoyer 25.000 francs, qui ont été remis aux intéressés.

Le « Journal officiel » de Madrid publie un arrêté suspendant les classes de l'Université centrale jusqu'au jour où le recteur et les professeurs pourront garantir la reprise normale de la vie universitaire. Les cours seront prolongés d'autant de jours que la crise aura duré.

La direction des mines de Darmstadt annonce que le 23 courant, à la suite d'un court-circuit, le feu s'est déclaré dans le puits de mine Schamrock, à Herne. Selze mineurs ont été asphyxiés.

En conséquence de l'initiative socialiste communiste concernant un prélèvement sur les fortunes, une vingtaine de millionnaires ont quitté, depuis deux mois, la ville de Zurich, pour aller se fixer à l'étranger. Ensemble, ils payaient un million de francs en impôts cantonaux et municipaux.

La Chambre française semble décidée à voter assez vite le budget, dont elle liquidera les chapitres avec une rapidité vertigineuse. Deux séances exceptionnelles ont été tenues samedi. La Chambre paraît décidée à en finir coûte que coûte d'ici une dizaine de jours, de telle sorte que le Sénat ait la possibilité de voter à son tour le budget avant le 31 décembre.

En Algérie, des pluies torrentielles ont inondé durant trois jours la région saharienne à partir de Chedda, poste situé à 60 kilomètres au sud de cette ville.

La voie de chemin de fer Biskra-Tougourt a été coupée à Aourit, Sidi-Khellil, M'Raiet, Djamaa et Meggrine, soit en cinq endroits.

Un train parti de Biskra mardi à 15 heures à destination de Tougourt, s'est, à un moment donné, dans la nuit de mardi à mercredi, trouvé au milieu d'un lac créé par la pluie, vaste de plus de 10 kilomètres carrés.

Des malfaiteurs ont attaqué un train de marchandises sur la ligne Cologne-Kalk et se sont emparés d'un grand nombre de marchandises d'une valeur de plusieurs millions de marks.

La police des chemins de fer de Kalk accourut sur les lieux et engagea un combat à coups de revolver avec les bandits. Plusieurs policiers furent grièvement blessés. Par contre, aucun malfaiteur ne put être atteint.

Depuis plusieurs semaines environ cette même bande attaque presque chaque nuit les trains de marchandises dans cette région.

Charles Ramuz, 12 ans, fils de M. Robert Ramuz, a eu une jambe et la tête écrasées par un auto-camion auquel il s'était agrippé, entre Renens et Crissier. Ce n'est qu'à son arrivée à la Sarraz que le conducteur, qui ne s'était aperçu de rien, a appris par la gendarmerie l'accident involontaire qu'il avait causé.

Depuis quelque temps, il circule, à Genève, des billets de banque suisses revêtus de fausses signatures. On croit qu'il s'agit de billets volés dans une imprimerie chargée d'imprimer les billets de la Banque

nationale. La police genevoise a ouvert une enquête.

La neige a environ un mètre d'épaisseur au col du Saint-Gothard.

Dans la nuit de vendredi, un incendie a détruit la scierie de Vuarnarens, Fribourg. En un clin d'œil, tout le bâtiment a été en flammes. Tout a été détruit.

M. Bacciarini publie une circulaire sur l'initiative pour le prélèvement sur les fortunes.

Il invite chaleureusement tous les diocésains à repousser le projet, qui constitue un véritable vol qu'on voudrait accomplir par le simulacre de moyens légaux.

NOUVELLES LOCALES

Bulletin de vote

pour la 1

Votation populaire du 3 décembre 1922

Acceptez-vous la demande d'initiative populaire concernant la perception d'un prélèvement sur la fortune ?

Réponse:

NON

Le paiement en nature

Le paiement obligatoire en nature est une spoliation qui aboutit à la socialisation des moyens de production. L'initiative tend à introduire en Suisse le système communiste. Voté non, le 3 décembre.

Paysans, attention !

L'agriculture est peut-être la branche de notre activité nationale la plus directement menacée par la loi Goldscheid. Pourquoi ? Parce que le taux de l'intérêt hypothécaire joue un rôle essentiel dans l'économie rurale. Or, la rarefaction des capitaux qui résulterait inévitablement de la mise en vigueur de la loi spoliatrice entraînerait une hausse de l'intérêt hypothécaire telle que nous n'en avons pas connu même pendant les plus dures années de la crise économique.

Notez, d'autre part, ceci, qui est d'une importance capitale : l'initiative Goldscheid crée un taux officiel de 6 %. C'est-à-dire que les contribuables, avant même d'avoir reçu leur bordereau d'impôt, seront débités des intérêts à 6 % du montant de leur contribution dès le 1er janvier 1923. C'est l'usure officiellement établie.

Il n'est pas un paysan, chez nous, qui ne comprenne où l'on veut en venir et qui ne s'apprête à faire justice, le 3 décembre, de cette tentative de torpillage économique.

L'Appel de l'Union Suisse des paysans

Chers Concitoyens !

Les socialistes et communistes suisses se proposent, par la voie d'une initiative constitutionnelle, de ravir à une partie du peuple suisse du 8 au 60 % de sa fortune pour dépenser l'argent, ainsi recueilli en l'affectant à des tâches sociales.

Nous repoussons leur initiative ! Elle est injuste, car, loin d'instituer un impôt, elle ne vise qu'à dépouiller quelques citoyens. Elle n'épargne même pas la fortune des fédérations agricoles, sociétés de consommations, bourgeoisies, sociétés de fromagerie, d'alpage, consortages, etc.

L'acceptation de cette initiative chasserait le capital et en éloignerait les gens qui épargnent. Il en résulterait un accroissement du chômage, une intensification de la crise économique, une majoration du taux de l'intérêt, ainsi qu'une aggravation des impôts cantonaux et communaux, qui atteindrait aussi les petites fortunes, les employés et les ouvriers. Accepter l'initiative serait faire le premier pas vers la suppression de la propriété privée, et les suites d'un tel vote constitueraient un véritable désastre national.

Citoyens !

Par son vote du 3 décembre, le peuple suisse manifesterait s'il veut s'associer à une politique socialiste de rapine ou continuer à s'inspirer des principes du Droit et de la Moralité. Cette journée décidera du sort de notre pays.

Aux urnes ! Citoyens ! Opposez-vous énergiquement à cette première tentative de faire de notre Suisse un Etat bolchéviste et votez

NON !

Le 3 décembre et les retraités

On nous écrit :
Il est certain que si l'initiative du 3 décembre était acceptée, les conséquences en seraient désastreuses pour des cercles beaucoup plus larges qu'on ne le suppose communément. Ainsi, les retraités et les pensionnés des administrations publiques ou privées seraient également touchés. Le fisc prendrait pour base, comme pour les rentes, le capital correspondant à la pension. Il est donc dans l'intérêt aussi des retraités et des pensionnés de repousser énergiquement l'initiative relative au prélèvement sur les fortunes.

LES CONFÉRENCES ANNONCÉES

Sierre.
Tous les électeurs de Sierre sont chaleureusement invités à assister à la grande Conférence concernant l'initiative sur le prélèvement des fortunes, qui sera donnée à la Halle de Gymnastique à Sierre, le jeudi 30 novembre, à 20 heures, Orateurs : MM. P. Turin, avocat à Vevey ; M. Troillet, conseiller national. *Comité libéral. Comité conservateur.*

St-Maurice.
M. le Conseiller national Evéquoz, malgré de nombreuses occupations, a bien voulu accepter de parler à St-Maurice, jeudi prochain, à 8 h. du soir, à l'Hôtel de la Dent du Midi, sur l'initiative du 3 décembre. Le talent d'orateur et la compétence indiscutable du conférencier ne manqueraient pas d'attirer un grand nombre de citoyens de tous les partis qui se feront également une joie patriotique d'applaudir le futur vice-président du conseil national.

La conférence sera suivie d'une réunion du parti conservateur-progressiste pour les élections judiciaires de la commune.

Evionnaz.
Vendredi soir, à 8 h., Café Mottet, M. Hægler, député, traitera de la votation fédérale du 3 décembre, du fond de l'initiative communiste et de ses conséquences pour notre patrie. Invitation chaleureuse à tous les citoyens de la Commune.

Martigny-Combe.
Conférence concernant l'initiative socialiste pour le prélèvement sur la fortune.

À la Croix, jeudi 30 novembre, par M. l'avocat Maurice Gross, à 19 h. 1/2.
À la Fontaine, vendredi, 1er décembre, par M. l'avocat Maurice Gross, à 19 h. 1/2.

À Ravoire, mercredi, 29 novembre, par M. le notaire Ch. Girard, à 19 h. 1/2.
Tous les citoyens sont cordialement invités.

Les conférences ci-après contre l'initiative sont encore annoncées dans les communes du district de Martigny.

Bovernier.
M. Ch. Girard, notaire, 1er décembre, 19 h. 1/2.

Bâtiaz.
M. Ls. Troillet, avocat, 1er décembre, 19 h. 1/2.

Charrat.
MM. Dr Veuthey et G. Broccard, avocat, 1er décembre, 19 h. 1/2.

Sallion.
M. G. Broccard, avocat, 2 décembre, 19 heures.

Saxon.
MM. H. Chappaz, avocat, et Ch. Girard, notaire, 30 novembre, 19 h.

Des conférences contre l'initiative ont été données dimanche 26 novembre à Fully, par M. l'avocat Coquoz, à Leytron et à Riddes, par M. l'avocat Gross, à Isérables, par M. l'avocat Chappaz, à Trient, par M. le Dr Veuthey, à Vollèges et à Sembrancher, par M. le notaire Ch. Girard. Elles ont partout remporté un résultat réjouissant.

Dorénaz.
M. Hægler, député, parlera à Dorénaz sur l'initiative concernant la confiscation des fortunes, mardi soir à 8 heures. Invitation cordiale à tous les citoyens, sans distinction de partis.

Conférence Graber à Martigny

Incident

On nous écrit :
M. le Conseiller national Paul Graber a éprouvé samedi soir, à Martigny, un avant-goût de ce que serait la « Cité future » que par ses incitations constantes à la violence, il cherche à édifier. La brusque explosion de colère qu'a provoquée, la seule apparition sur la scène, de sa figure que barre un rictus qui semble se délecter à l'avance, de la destruction de notre pauvre société bourgeoise, a dû lui faire comprendre que notre tolérance est à bout, et qu'il est des limites que nous n'entendons pas laisser franchir... Il est des notions, telles que celles de « Patrie et Droit de propriété » qui sont comme les dogmes sur lesquels repose notre société. Ces notions sont, pour nous, des entités absolues, fondamentales, indiscutables. Le jour où elles ne le seraient plus, nous n'aurions qu'à nous laisser glisser à l'anarchie et à la mort. Monsieur Graber, dont le nom français de « Fossoyeur », a peut-être persuadé son porteur qu'il avait, comme Guillaume II, une mission providentielle à remplir sur terre — a dû se convaincre, samedi soir, que chez nous, sur ces notions fondamentales, nous ne voulons pas entrer en discussion. Il faut qu'il se grave au plus profond de sa tête que s'il revient chez nous, ne serait-ce que pour égratigner de sa patte de velours, ces notions qui nous sont sacrées, il y trouvera une réception encore moins aimable que celle de samedi. Sur le domaine de la Propriété et de la Patrie, nous avons inscrit, dans notre région, une grande pancarte : « Chasse interdite. Les amendes (comme dans l'Initiative) pourront être exigées en nature, c'est-à-dire sur le dos de la bête. Avis tout spécial à M. Graber. »

Un spectateur a qualifié M. Graber : d'empoisonneur public. C'est bien là la vraie étiquette à pendre au cou de cet homme qui ne vit que de l'exploitation des tares de notre pauvre âme humaine. Exciter la haine, l'envie, la jalousie, les rancunes ; jeter les classes de la société les unes contre les autres, comme les fauves d'une arène ; détruire l'idéal religieux et toutes les notions de discipline et de hiérarchie, et, comme remède ou correctif, proposer quoi ? ? le Néant ou le Désordre, c'est bien faire là œuvre dangereuse et éminemment antisociale.

Ce n'est faire un acte d'intolérance que d'empêcher de parler un homme qui vient nous faire publiquement l'apologie du vol. Ce serait faillir à un devoir que de ne pas le faire, et c'est ce que la population de Martigny a instinctivement senti. Respect pour elle. Son exemple sera certainement suivi, par celles des localités où M. Graber aurait encore l'audace de se présenter, pour recommander la destruction de la propriété privée. Nous voulons être maîtres, chez nous, et n'avons nul besoin de son Evangile communiste, ou, ne serait-ce que bernois...

M. Graber, de plus, ne mérite pas le respect que mérite toujours la sincérité. Il n'est pas sincère, et change continuellement de peau, et même de chapeau, suivant les assemblées devant lesquelles il parle. Il est tour à tour, loup ou agneau. Il a la perfidie du chat qui masque la griffe sous la caresse. Il nous a dit, après la conférence avortée, qu'il n'était pour rien, ni dans la grève de 1918, ni dans la plus récente des typographies ; que l'initiative n'atteignait ni les bourgeois, ni les carnets d'Épargne, ni, a-t-il dit en toutes lettres, personne en Valais. Sur quoi nous lui avons demandé ce que, dans ces conditions, il venait faire chez nous. Nous ne croyons pas que le seul désir d'être agréable à une population qui venait de le si bien recevoir, ait pu le pousser à nous faire des déclarations qui sont exactement le contrepied de celles qu'il fait ailleurs. Il nous a dit que les industries ne souffriraient pas du tout de cette confiscation ; que le chômage n'augmenterait pas ; que l'argent ne partirait pas ??? Quel beau sophiste, et quel beau farceur, et combien le monde ouvrier qui l'entretient de ses deniers, doit être convaincu qu'il est bien et sincèrement défendu par lui ???

Campagnards et citoyens valaisans, de toutes classes et de tous partis, vous allez faire dimanche à l'Initiative du camarade Graber, l'accueil et la conduite

que la population de Martigny tout entière, lui a faite à lui-même samedi. Et puis, s'il revient chez nous, évangéliser cette bonne population valaisanne qu'il a reçu la mission de dégrossir sans, même lui avoir laissé le temps de dégainer sa Bible (car M. Graber a failli autrefois se faire pasteur et connaît les Livres saints mieux que bien des Évangélistes), conduisez-le à la gare, en l'escortant de la douce romance de Christiné : « Repars, repars, si tu veux conserver ta vie »...

P. S. M. Graber devait faire hier dimanche, deux conférences, l'une à Sembrancher et l'autre à Bagnes. Mais la nuit, la bonne nuit étoilée du Valais, lui avait porté conseil, et, comme le renard de la fable, il s'en est allé, la tête basse, au premier train du matin, à 6 heures, évangéliser des peuplades moins récalcitrantes que les Sembranchards et les Bagnards. Là-haut, du reste, tout l'attendait pour lui faire fête. On avait sorti les oripeaux et les sonnaillles des grands jours, et même une auto enguirlandée était prête pour ramener le Grand Inquisiteur fiscal et grand Confiscateur de la propriété privée, jusqu'au pont de St-Maurice, aux bons soins des Pandores vaudois...
A. T.

Monthey. — (Corr)
La conférence de M. l'avocat Diricq, vendredi soir, a été brillante et bien fréquentée. Présentée par M. A. Puipe, l'orateur a tout de suite indiqué la formule sous laquelle la votation du 3 décembre aurait dû être présentée au peuple pour traduire exactement la pensée et l'intention des auteurs de l'initiative. Cette formule, la voici :

Voulez-vous oui ou non établir le régime communiste en Suisse ?

Voulez-vous oui ou non partager le sort de la Russie et être mangés par une poignée de Juifs dont les Platten, Naine et consorts, ne sont que la couverture ?

Remarquez, nous dit-il, ce qu'il y a d'ironique dans ce fait que les émissaires de Moscou se servent précisément de nos institutions démocratiques pour instaurer en Suisse un régime qu'ils n'ont pas les moyens constitutionnels d'introduire dans les autres pays d'Europe !

Puis, dans une causerie très éloquent, serrée, concrète, bourrée de faits et de chiffres, M. l'avocat Diricq exposa le plan communiste contenu dans les vénéreux et perfides articles 13 et 15 de l'initiative et toutes les conséquences tracassières et ruineuses qui en résulteraient. Certainement, le prélèvement des fortunes n'est qu'un vol et l'initiative socialiste une insulte et un affront au peuple suisse.

Aussi, M. l'avocat Barinan a-t-il été l'interprète de tout l'auditoire charmé et convaincu en assurant le très distingué conférencier qu'à Monthey tous les citoyens soucieux de la justice et de la morale se lèveront comme un seul homme pour exécuter comme il le mérite « cet oiseau qui vient de Russie. »

fortune avec le regret d'avoir caressé un faux idéal ou de n'en avoir pas eu du tout. M.

Une petite réduction dominicale
Les C. F. F. se proposent d'introduire si possible déjà le 10 décembre prochain des réductions de taxes dans le service des voyageurs le dimanche. Ces réductions seraient calculées ainsi : les voyageurs pourraient effectuer des courses aller et retour en troisième avec un billet de simple course de deuxième classe. Et des courses aller et retour en secondes avec un billet simple de première, ce qui représente une réduction d'environ 25 %.

Les différentes compagnies de chemins de fer suisses auront à se prononcer pour savoir si elles sont d'accord d'introduire les mêmes réductions sur leurs réseaux.

Une Vendetta à Genève

Un Valaisan dans la bagarre
Il y a quinze jours, le jeune Eugène Pecorini, 19 ans, Italien, qui était allé dans un café borgne du quartier des Pâquis fut pris à partie par un inconnu qui lui chercha querelle. A la sortie du bal, les deux jeunes gens se livrèrent bataille. L'inconnu eût le dessous. Il s'enfuit en menaçant Pecorini. « Je me vengerai, dit-il, nous nous retrouverons samedi prochain ». Crânement, le samedi suivant, Pecorini vint au rendez-vous. Son adversaire était là, mais il fit mine de ne pas le reconnaître.

Vers 11 h. du soir, Pecorini quitta le bouge en compagnie de deux camarades. Arrivés à la rue des Buis, les jeunes gens furent assaillis, par trois individus, l'un d'eux, véritable hercule, s'élança sur Pecorini et lui assura un formidable coup de poing qui lui brisa la mâchoire. Un autre individu frappa Pecorini au moyen d'une « ceinture américaine », et lui fendit l'arcade sourcilière. Les lâches agresseurs prirent alors la fuite.

Pecorini qui avait perdu connaissance fut transporté à la Polyclinique, puis à l'Hôpital cantonal.

Une enquête fut ouverte par les agents Heidmann et Baud de la brigade Stoeffler. Après trois jours de recherches, grâce à l'habileté et à la perspicacité des policiers, les trois agresseurs furent identifiés et vendredi après-midi, ils étaient arrêtés.

Conduits dans les bureaux de la Sûreté, les individus furent interrogés par les agents Heidmann et Baud à qui ils avouèrent être les auteurs de l'agression. Ce sont les nommés Joseph Clivaz, Valaisan, 22 ans, Alain Borrat, 28 ans et Jean Steffen, 24 ans.

Sur l'ordre de M. Sessler, commissaire de Police, les trois individus ont été écroués à Saint-Antoine.

Le jeune Pecorini est encore en traitement à l'Hôpital. Il souffre d'amnésie cérébrale et les docteurs ne peuvent se prononcer.

Le contingentement des vins

Dans sa séance de mercredi matin, le Conseil fédéral a décidé de répondre négativement à la demande du gouvernement vaudois de contingentier les vins étrangers, estimant qu'une telle mesure nous causerait un grave préjudice au lendemain de la conclusion du traité de commerce avec l'Espagne et à la veille de la conclusion de nouvelles conventions commerciales avec d'autres pays vinicoles.

LES CHANGES

Paris 38.50 ; Londres 24.18 ; New-York 5.38 ; Italie 25.75 ; Belgique 35.90 ; Hollande 122.25 ; Espagne 82.70 ; Berlin Francfort s/m 0.0825 ; Vienne 0.008 ; Prague 17.05 ; Bucarest 3.60 Stockholm 145.— ; Christiania 99.25 ; Copenhague 109.25.

Action de secours en faveur des éleveurs bovins.

Les propriétaires de bétail qui désirent se mettre au bénéfice du subsidé prévu pour l'achat de fourrages doivent s'inscrire, à cet effet, jusqu'au 10 décembre 1922 au plus tard, auprès du président de leur commune en indiquant la quantité et le genre de fourrages qu'ils ont l'intention de se procurer (foin,

tourteaux, farineux), ainsi que le nombre de pièces de bétail bovin qu'ils possèdent.

Les personnes ayant déjà effectué ces achats, qui désirent également bénéficier de ce subsidé doivent, dans le délai indiqué, remplir les mêmes formalités auprès du président de leur commune, en fournissant les pièces justificatives (factures, quittances). La rétroactivité sera examinée par la commission spéciale, nommée par le Conseil d'Etat.

Le subsidé versé consistera en une subvention fixée en % du prix d'achat. Pour les régions montagneuses, il sera, dans l'attribution du subsidé, tenu compte des frais de transport.

Les personnes qui ont du foin ou tout autre fourrage à vendre doivent également en aviser le président de leur commune avant le 10 décembre prochain.

(Communiqué.)

AVIS. — Le « Nouvelliste » de ce jour contient six pages.

St-Maurice. — Loto de l'« Agaunoise »

La Société de Musique l'« Agaunoise » prépare l'organisation d'un grand « Loto-Volailles » pour samedi soir 2 et dimanche après-midi 3 décembre prochains.

Il est fait appel à la générosité du public de St-Maurice pour faire bon accueil aux quêteurs qui cette semaine feront leur tournée. Des frais importants que l'« Agaunoise » a fait pour l'achat de ses nouveaux instruments, l'oblige à compter sur l'appui et l'encouragement de toute la population de notre ville. Les lots en nature ou en espèces, même les plus modestes, sont reçus avec reconnaissance.

Contrôle des produits pharmaceutiques.

On nous apprend que l'année prochaine entrera en vigueur le contrôle prévu à teneur de l'ordonnance d'exécution pour la loi fédérale des épizooties, et portant sur les sérums et vaccins destinés à l'usage vétérinaire. Ce contrôle est indispensable au moment où une multitude de produits sans valeur sont jetés sur le marché et achetés à grand prix par des éleveurs impatients de guérir leur bétail. Ces produits, outre l'inconvénient de coûter fort cher, sans donner de résultats, entravent de plus la lutte rationnelle organisée contre les épizooties. L'Office vétérinaire fédéral examine actuellement la façon dont pourra s'exercer un contrôle de ce genre.

La famille Devanthey et allée, à Monthey, profondément touchées des nombreux témoignages de sympathie qu'elle a reçus à l'occasion de son grand deuil exprime sa vive reconnaissance à tous ceux qui lui en ont fait parvenir.

SI VOUS AVEZ DES MALADIES D'ESTOMAC

Quand votre estomac est dérangé au point qu'il absorbe les aliments sans pouvoir les digérer, demandez à la Tisane Américaine des Shakers de la tonifier, de l'aider à fonctionner, elle y réussira toujours. Dans les cas de manque d'appétit, de douleurs après les repas, maux de tête, crises biliaires, constipation, les vertus curatives de ce tonique végétal n'ont pas d'égalés.

Le succès sans pareil de la Tisane des Shakers est la meilleure preuve de ses propriétés curatives que ne possède aucun autre médicament. Elle tonifie et fortifie l'estomac et régularise le fonctionnement du foie et des intestins, assure ainsi de bonnes digestions et un sang pur. Faites-en l'essai !

PRENEZ LA TISANE AMÉRICAINNE DES SHAKERS

En Vente dans toutes les Pharmacies. Dépôt pour le Gros : MM. UHLMANN ET RAU, 30 bd de la Cluse (S. A.), à Genève. Prix : 6 fr. le Flacon.

Danse

Monsieur A. von Burg commencera son cours mercredi 27 courant à 20 h. 30, à l'Hôtel des Alpes, St-Maurice (Grande salle).

Les amateurs de bonne danse sont priés de s'y rencontrer.

Jeune homme demande place de

portier

pour saison d'hiver. S'adresser sous P. S. Publicitas SION.

A vendre

environ 3000 kg. de betteraves ainsi que 400 kg. de choux. S'adr. à Cyrille Chambovey CHARRAT.

ON DEMANDE

à louer

à St-Maurice une chambre et une cuisine meublées ou deux chambres meublées, de préférence près de la gare. S'adr. au Nouvelliste.

Pianos

Schmidt-Flohr, Burger & Jacobli, Lipp, Bechstein, Pianos à queue. Harmoniums des meilleures marques.

H. Hallenbarter Sion

Viande désossée

pour charcuterie de particuliers Fr. 1.80 le kilog.

Boucherie Chevaline Centrale

Louve 7 — Lausanne Demi-port payé.

Paille et foin

par wagons, à des conditions avantageuses. Demandez offres à Julien Lob, Négt., Av. d'Ouchy, Lausanne. Tél. 42.13

Billes et branches

de noyer et plane ainsi que quelques wagons de

Bois dur

en moule sont achetés à de bons prix par la Fabrique de Socques Ch. CLARET, Martigny.

OCCASIONS

A vendre un char de chasse à patente, avec doubles ressorts; 1 char de montagne No 10, et deux chars à mains avec pont ou ridelles. Le tout en parfait état. S'adr. chez Papilloud A. charron, Martigny-Ville.

Petit café

A la même adresse à vendre une

Automobile Citroen

à 4 places ayant très peu roulé, pour le prix de 8000 frs. S'adresser au bureau du journal sous 92.

Grande Vente aux Enchères publiques de meubles, literie et lingerie Occasion unique pour hôtels pensions et particuliers

Lundi 27 novembre et jours suivants de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h., à AIGLE, entrepôt en face de la sortie droite de la gare, on vendra au comptant, sans frais d'échutes, tout le mobilier restant, sauté de l'incendie du Grand Hôtel de Villars s/Ollon, soit: 150 matelas divers à 1 place 15 sommiers (sans lit) à 1 place; traversins, oreillers; 200 couvertures coton, laine, édrédons, tapis de lits; 5 canapés moquette, fauteuils et chaises longues; 2 tables à écrire 2 places vis-à-vis; 1 casier à 180 numéros pour lettres; buffets, commodes, tables carrées, chaises canées; meubles de jonc pour jardin, 300 draps de lits, taies, linges de toilette; 300 nappes 600 serviettes tapis et descentes de lits.

Cette vente qui a été autorisée à Aigle, facilitera les acheteurs de toute la contrée. Prière de se munir de monnaie.

Recommandation est faite aux miseurs d'enlever de suite les objets achetés ou de les faire surveiller par quelqu'un, en évitant de confusion. Rien n'est visible avant le jour de la vente qui sera faite par les soins de M. Charles MORET, commissaire-priseur de l'Hôtel des Ventes, Louve 4, Lausanne; il renseignera toute correspondance munie de timbres pour réponse. P 14988 L

Alf Fleuti Société Anonyme Bex

Fer de constructions I & U Acier doux rond pour béton. Tuyaux en fer étiré. Tôles noires, plombées et galvanisées. Tôles ondulées.

Quincaillerie - o - Outils

Machines

Achetez directement au Fabricant!



20 o/o meilleur marché qu'au magasin

REGULATEURS "MUSETTE",

2-4 ans de garantie. Sonnerie cathédrale.

Expédiés partout fr. de port et emball.

Superbe choix en

montres, réveils, régulateurs, bijouterie

de tous prix.

Demandez catalogue illustré No 33

gratuits et franco directement à la

Fabrique MUSETTE

Guy-Robert & Cie. —

La Chaux-de-Fonds

Maison de confiance fondée en 1871

A vendre faute d'emploi,

Superbe limousine

PIC-PIC

à choix sur deux, en excellent état, prix très avantageux particulièrement recommandables pour service de montagne.

Garage VISCARDI Bex Téléph. 113

A la même adresse

- Une motosacoche 4 HP.
- Une motosacoche 1 1/2 HP.
- Un side-car Royal-Enfield 8 HP.

Almanach Hachette Almanach du Pèlerin

viennent de paraître.

Librairie Papeterie Ls. DECOPPET, Martigny

A la Société Coopérative Agricole & Ouvrière

— SAXON —

dès jeudi 30 novembre et pour quelques jours

Vente spéciale de Tissus

A TRÈS BAS PRIX.

Véritable occasion. — o — Que tous en profitent.

ON DEMANDE

UNE FILLE

d'environ 30 ans, de toute confiance, pour un ménage à la campagne. Adr. les offres à la Feuille d'Avis du District d'Aigle.

Bon vacher

est demandé de suite. Place à l'année. Gage 100 frs. par mois. S'adr. au Nouvellistesous C.S.

La Réclame n'est pas seulement faite pour attirer de nouveaux clients mais pour conserver ceux que l'on a déjà

Il est de votre intérêt supérieur d'acheter

VOS

TAPIS d'Orient et Imitation

dans une maison spécialiste sérieuse et d'absolue confiance

Les Etablissements Georgiadès S. A

31, Rue de Bourg, 31, LAUSANNE

universellement connus vous offrent toutes garanties désirables.

Profitez de la

Grande Liquidation générale

avant fermeture, mais ne tardez pas, les jolies pièces s'enlèvent rapidement.

Choix immense Marchandise superbe

Prix très bas.

- Vins -

— Pour améliorer les vins faibles —

ALICANTE nouveau

PROCHAINS ARRIVAGES.

A. ROSSA VINS EN GROS

Martigny

Chamoisage

— et teinture. Achat de toutes peaux. — Vente de peaux de moutons

Péneveyre, Avenue du Servan 16 Lausanne

ON DEMANDE un Gérant et une Vendeuse

pour société Coopérative. Adresser les offres avec conditions et prix à Mr Mce Pittier à Sémbrancher jusqu'au 10 décembre.

On demande à acheter un

moteur électrique

monophasé de 2 H. P. d'occasion mais en parfait état. Adresser les offres au journal sous M. M.

Moulin de la Grenette

SION

Commerce en gros

Farine de maïs de 1^{re} qualité, de froment, seigle et orge

Farines pour bétail

Farine en ière de maïs, orge tamisée

Farinette de maïs-gros et fine. Sons et Avoine

Mouture en tous genres et à façon

Se recommande : Charles Roduit.

3 DÉCEMBRE

L'Hôtel Kluser & Poste

à MARTIGNY

met gratuitement son auto à disposition de Messieurs les orateurs qui voudront faire une tournée de propagande en faveur du rejet de la loi du 3 décembre

Prière de s'inscrire.

TÉLÉPHONE 19.

Photographie Artistique et Industrielle

La plus ancienne maison du Valais.

R. HEYRAUD (St. Maurice.)

Travaux en tous genres, groupes de familles, Sociétés, mariages, enfants etc.

Cartes postales photos, depuis Fr. 7. la douz.

Agrandissements de toutes les grandeurs d'après n'importe quelle photographie.

Travail soigné et garanti

L'atelier est ouvert tous les dimanches

Les paroles s'envolent, mais les annonces restent.

LIQUIDATION PARTIELLE

des Grands Magasins "VILLE DE PARIS,, Monthey

Aucune Liquidation, aucun commerce ne peut rivaliser avec les prix que nous offrons !!

COMPAREZ et JUGEZ !!

Drap belle qualité, pour complets, 4.95	Enfourrages fleurette, pour duvets, toutes teintes, le mètre 1.95	Blouses flanelle coton, en veloutine, très chaudes, soldées 5.—
Pardessus pour hommes, en beau drap nouveauté, 49.50	Flanellette coton couleurs, jolies rayures, le m. 0.70	Châles russes noirs, très grands, extra chauds, 12.50
Fournitures complètes pour habillements de messieurs, 14.30	Rideaux blancs, beaux dessins, le mètre 0.60	Gants chauds pr dames et enfants, la paire 0.95
Chemises pr hommes, flanelle coton supér. 3.75	Rideaux couleurs, jolies impressions en toutes teintes, le mètre 0.95	Tabliers alpaga noir, très belle qualité, devant doublé, poche, 9.75
Chemises mécanicien, oxford rayé, très solide 4.95	Toile écrue pour draps de lits, largeur 180 cm. simple fil, le mètre 1.95	Bérets alpins, en beau drap laine, toutes teintes, 2.95
Caleçons molletonnés pr hommes, ne pas confondre avec les qualités ordinaires, 3.45	Toile écrue 180 cm. double chaîne, le mètre 2.85	Manteaux, superbe qualité, pr dames, depuis 16.50
Gilets de chasse à manches, tricot chaud, 6.90	Bazin extra, largeur 135 cm. le mètre 2.75	pr. enfants, 9.50
Gilets de chasse, en jersey molletonné, article très épais, 14.50	Satnette unie, toutes teintes, le mètre 1.95	Robes droites en lainage, façon et garnitures modernes, 19.50
Pantalons de travail, en bonne grisette, 6.50	Cotonne Vichy pr tabliers, qual. extra, le m. 1.60	Toile cirée, belle qual., molletonnée, le m. dep. 2.95
Pantalons en croisé supérieur, 8.50	Chemises flanelle coton couleur pr dames, 2.95	Laine à tricoter, tordue, 4 fils, notre belle qualité connue, les 50 gr. 0.45
Pantalons en drap laine, 1 ^{re} qualité, 19.50	Chemises assorties, 2.95	Laine en pelotes, 2 fils, p. casaquins, les 50 gr. 0.85
Complets modernes, immense choix, depuis 35.—	Jupons flanelle coton, couleurs pour dames 3.25	Parapluies pour dames, 4.90
Bretelles élastiques pour hommes, la paire, 1.25	Caleçons sport, pour dames 2.65	Parapluies pour messieurs, 5.90
Chaussettes pure laine, côte 2x2, la paire, 1.85	Camisoles coton, ouvertes devant, longues manches, qual. extra, 3.45	Couvertures Jacquart, ql. extra, laine, dep. 17.50
Echarpes chaudes, la pièce, 1.95	Bas coton noir, très solides, côte 2/2, la paire 1.95	Couvre-lits en damassé blanc, avec franges, 210/210 cm. 9.85
Bandes molletières, drap laine, long, 3 m. la p. 3.50	Bas pure laine, pour dames, côte 2/2, la paire 2.50	Savons de Marseille, 72 % huile, le morceau de 300 gr. 0.35
Sacs de montagne, grand choix, depuis 4.85	Casaquins laine, depuis, 4.90	Tasses en porcelaine décorée, avec sous-tasses assorties, 0.60
Jarretelles pour messieur, la paire, 0.95	Jaquettes de laine, choix magnifique, depuis 10.50	
Bas de sport, pure laine, pr messieurs, la p. 4.50	Boléros sans manches, pure laine, 4.95	
Draps de lits, molleton couleurs, depuis 5.90	Boléros à manches, pure laine, très chauds, 7.90	
Essuie-mains très belle qualité, le mètre 0.60	Mousmées laine, tricot double, 4.50	
	Tabliers ménagère, bonne cotonne, av. poche 1.90	

Grands Magasins "VILLE DE PARIS,, Monthey

Prompt envoi au dehors contre remboursement.

On cherche de suite une

Bonne cuisinière

pour hôtel-restaurant du canton du Valais. S'adresser sous P. 4724 S. Publicitas, S.A. Sion.

Fûts de transport

de 100 à 600 lit. à vendre un certain nombre. BRUCHEZ, FAMA & Cie Vins en gros, SAXON.

Chez S. MEYTAÏN à Sion

on trouve les meilleurs vins étrangers et les vins fins Moscatelle, Porto au plus bas prix. — Téléphone 185.

- PEAUX -

brutes de renards, martres, taupes, etc., sont achetées aux plus hauts prix du jour par la

Fabrique de Fourrures B D BENJAMIN

2, Av. du Tribunal fédéral LAUSANNE

GROS et DÉTAIL

Même adresse : Teinture, Confection et réparations de toutes fourrures.

La Révolution mondiale

dans l'économie de la chaussure.

Grâce au « LIQUIDON », tous les gens économes et pratiques réparent maintenant eux-mêmes sans pièces leurs souliers, objets en cuir et caoutchouc, troués fendillés, usés.

Prix Fr. 2. En vente partout. Dépôt général : M. Fessler Martigny-Ville.

Marier sa Fille

— Ah ! madame, c'était une faute ! s'écria Rattier... Je vous demande pardon, reprit-il aussitôt, je ne voulais pas porter un blâme... mais on ne tient Mme Slavsky que par la corde d'argent.

— Oui, c'est une faute, je l'ai comprise en la voyant insister pour emmener sa fille, mais il était trop tard. C'est à vous de réparer mon erreur : je suis toute à votre disposition, à quelque heure que ce soit, pour quelque somme que ce soit.

— Merci, madame, dit Rattier ému, vous avez un cœur de mère !

Sur cette parole qui fit venir les larmes aux yeux à Mme d'Hauptel, il sortit et alla s'informer près de la concierge de la rue Miromesnil. Il apprit que les dames Slavsky venaient de rentrer, et retourna chez lui, tranquille pour cette nuit-là au moins. Après les nuits que Barbe avait passées sans sommeil, il n'était pas probable qu'elle tentât immédiatement une évasion. Mais il se promit d'être sur pied de bonne heure le lendemain.

Dans la voiture qui les ramenait chez elles, Mme Slavsky ne dit pas un mot à sa fille ; Catherine, de son côté ne se sentait pas la nécessité d'épancher ses sentiments dans le sein de sa mère ; mais ce silence pacifique ne devait pas toujours durer.

Lorsque Mme Slavsky fut rentrée au logis, qu'elle eut brutalement coupé court, en l'envoyant se coucher, à l'expansion de miss Amroth qui exprimait sa joie de revoir Katia, et qu'elle eut fait signe à la jeune fille de la suivre dans le salon, elle ferma soigneusement la porte, vint s'asseoir sur le canapé, se croisa les bras, et dit à Catherine :

— M'expliquerez-vous ce que cela signifie ?

La jeune fille ne répondit pas. Cette question était trop vaste pour qu'il fût facile d'y répondre ; elle attendit l'orage, la tête basse.

— Vous pensez sérieusement à épouser ce monsieur... Rattier ? demanda Barbe en accentuant ce nom vulgaire avec un indélébile mépris.

— Oui, maman, répondit Catherine, toujours debout et la tête baissée.

— Vous avez des goûts relevés ! proféra dédaigneusement sa mère. Pour moi, je ne veux pas d'un gendre qui s'appelle Rattier.

— Je croyais que vous aviez donné votre

consentement ? demanda Catherine en pâlisant.

— Ce que vous croyez ne me regarde guère et ce que je fais ne vous regarde pas, dit Mme Slavsky ; c'est de vous qu'il s'agit. Quelle idée vous a prise d'accepter la proposition de ce monsieur si mal élevé.

— C'est que je l'aime ! répondit bravement la jeune fille.

— Vous l'aimez ! c'est touchant ! Est-ce avec ses manières accomplies qu'il a gagné votre cœur, ou bien avec son brillant avenir, ou encore son esprit distingué ? Répondez donc, pourquoi l'aimez-vous ?

— Parce que je l'estime, répondit Catherine en relevant la tête, mais sans hausser le ton de sa voix douce et soumise : parce qu'il est bon, parce qu'il s'est montré bon surtout envers moi, parce que j'ai vu qu'il ne me méprisait pas, tandis que tous ces hommes que j'ai connus jusqu'ici m'ont méprisée.

— Méprisée, et pourquoi, s'il vous plaît ? Catherine regarda sa mère ; ses yeux lancèrent un éclair, puis elle étendit leur regard sous ses paupières et répondit d'une voix tremblante :

— Il est inutile que je vous le dise, maman ; ne me le demandez pas.

Mme Slavsky se mordit les lèvres ; elle ne s'attendait pas à cela. Mais elle ne se laissait pas déconcerter ; aussi reprit-elle sans perdre de temps :

— Pourquoi avez-vous quitté ma maison, comme une aventurière ?

L'orgueil de Katia se révolta et elle ne put se contenir.

— Parce qu'il y venait des aventuriers, dit-elle vivement.

— Mme Slavsky tressaillit et se leva ; un moment elle se demanda si elle frapperait sa fille, et elle en avait bonne envie ; cependant elle se retint.

— Qui entendez-vous sous ce nom ? dit-elle en s'efforçant de maîtriser le tremblement de sa voix irritée.

— La comtesse et le général.

— Passe pour la comtesse, répliqua Barbe soudain calmée, mais je vous défends de donner ce titre au général.

— Parce qu'il s'est indignement conduit envers moi ? demanda Catherine, frémissante à son tour d'indignation juvénile.

— Parce qu'il est mon ami, et que vous devez parler respectueusement de mes amis.

— Connaissez-les mieux alors ! s'écria Catherine, poussée à bout. Ici même, celui que vous nommez votre ami m'a grossièrement insultée, et je me suis enfuie pour éviter sa compagnie.

— Bel esclandre, dont vous avez mille

raisons de vous vanter ! interrompit Mme Slavsky.

— J'ai fait ce que je pouvais, dit la jeune fille en se couvrant le visage de ses mains. Mme Slavsky comprit que, en effet, sa fille devait avoir été gravement insultée, chose que, jusqu'alors, elle n'avait pu admettre un seul instant.

Mme Slavsky, ne sachant comment en sortir, renvoya Catherine à son lit.

— Bonsoir, madame Rattier, lui dit-elle ironiquement. Madame Rattier ! Quel beau nom !

— Il est honorable, au moins ! lui répondit sa fille en fermant la porte sur elle.

Voyant qu'il était tard et que parler ne servirait à rien, Barbe se décida à s'endormir, ce qui lui réussit à merveille ; plusieurs nuits agitées, le voyage, l'émotion, tout cela lui procura un repos délectable ; elle se réveilla à neuf heures, au moment où le soleil qui avait jusqu'alors brillé d'un vif éclat se voilait dans un épais nuage.

Barbe sortit de sa chambre, s'assura que sa fille était dans la sienne, ordonna à miss Amroth de lui faire du chocolat, et rentra dans sa chambre pour y procéder à sa toilette. Miss Amroth, qui avait déjà allumé le gaz dans la cuisine, se mit docilement à râper son chocolat, et Katia vint bientôt l'aider dans cette intéressante occupation.

Pendant que la vie matérielle poursuivait ainsi son cours rue Miromesnil, Rattier, qui s'était levé de grand matin, avait profité de son activité pour prendre une avance considérable. Six heures n'étaient pas sonnées qu'il frappait à la mansarde de Josia une grêle de petits coups secs comme une pluie de noisettes. Josia se réveilla, ouvrit la porte et resta ébahi à la vue de Rattier.

— Chuu...ut ! fit celui-ci en posant un doigt sur ses lèvres.

— Le colonel demeure au second, répondit naïvement le secrétaire.

— Très bien, jeune homme ! sagement répondu ! dit Rattier. Je n'ai pas pu vous voir hier ; rendez-moi donc un peu compte de vos agissements.

— J'ai dépensé vingt-sept francs trente-cinq centimes, répondit promptement le jeune homme.

— Ce n'est pas cela que je vous demande. Savez-vous ce qu'est devenue Mlle Catherine ?

— N'est-elle pas rue Miromesnil ? demanda Josia en pâlisant.

— C'est-à-dire qu'elle y est retournée, mais elle n'y était pas hier matin, et je ne suis pas sûr qu'elle y soit dans une heure ou deux.

— Que s'est-il passé, mon cher ? gémit Josia en levant ses bras vers le ciel.

En quelques mots, Rattier le mit au courant de ce qu'il était indispensable de savoir, puis il ajouta :

— Et dans trois semaines, quand le diable y serait, elle s'appellera Mme Rattier.

— Vous ?... vous l'épouserez ? demanda Josia, dont le visage attentif se décomposait soudain.

— Pardon, mon ami, mon cher ami... j'avais oublié... Que nigaud je suis ! s'écria Rattier. Je vous assure, Josia, que je ne voulais pas vous faire de la peine !

— Je le sais bien, Rattier, je le sais bien... C'est le premier moment, voyez-vous ; mais à présent que c'est passé, je suis très content, oui, très content. J'aime mieux que ce soit vous qu'un autre, je vous assure !

— Quel brave garçon vous faites ! murmura Rattier ému, quel dommage qu'il n'y ait pas deux Catherine ! Avec quel plaisir je me serais mis en quatre pour vous faire épouser l'autre !

— Vous êtes bien bon, dit Josia avec son sourire plaintif. Mais je suis très content parce que vous serez bon pour elle.

— Je l'espère bien, fit Rattier devenu grave. Eh bien ! Josia, vous comprenez maintenant, si, plus que jamais nous devons nous liquer pour la sauver.

— Mais puisque vous l'épousez, elle n'a plus rien à craindre !

— Vous ne connaissez pas la chère Barbe, la vénération vous aveugle. Elle a donné son consentement hier soir à dix heures, et à onze l'a repris.

— Cela ne se peut, s'écria le naïf secrétaire.

— Voici ce qu'une personne inconnue, que je soupçonne d'être miss Amroth, a déposé pour moi chez mon concierge, qui me l'a remis aussitôt. Quel conclerge ! Il est unique en son genre.

Le billet qu'il mettait sous les yeux de Josia portait ces mots :

« Ma mère m'a déclaré qu'elle ne veut pas que je vous épouse ; je suis sûr que nous allons quitter Paris. Ne m'abandonnez pas. — Katia, 4 heures du matin. »

— Pauvre petite ! je crois bien que nous ne l'abandonnerons pas ! Elle a passé la nuit à réfléchir et à suborner son Irlandaise, qui a dû sortir en catimini, rentrer de même et éprouver des peurs effroyables. Je me demande où elle a eu mon adresse... A moins que Mme d'Hauptel ne la lui ait donnée...

— Et maintenant, Josia, il ne faut plus quitter le café en question, si mauvaise qu'y soit la chère. Vous allez prendre une voiture à la journée ; il y a, dans ma rue, une remise ; où l'on peut avoir un homme sûr ; vous l'emmènerez devant le café, et vous

l'y garderez ; au moindre mouvement à l'extérieur de la maison assiégée, vous me prévendrez par un commissionnaire, que j'ai souvent employé, et qui sera à vos ordres chez le marchand de vin. Je serai d'ailleurs où chez moi, ou chez Mme d'Hauptel, ou avec vous.

— Et que faut-il faire si vous n'étiez pas là et si l'on voulait l'emmener ? demanda Josia, inquiet.

— Ceci, mon cher, peut être si imprévu, si extraordinaire que je ne puis vous donner aucun plan ; agissez comme vous pourrez. Si vous ne pouvez pas vous faire suivre par Catherine, ou l'enlever, suivez-la partout, en voiture, en chemin de fer, dans l'hôtel où elle descendra, au bout du monde, et jouez du télégraphe sans compter. Si vous l'enlevez, conduisez-la à Montmartre.

Il remit l'adresse de Mme Féraud avec un portefeuille bien garni à Josia, fort inquiet de sa responsabilité, et lui enjoignit surtout de ne pas se laisser apercevoir, puis il le quitta pour dresser ses plans d'une manière effective.

Le colonel, à l'heure ordinaire, eut beau attendre Josia, il ne le vit point paraître. Le garçon d'hôtel, interrogé, répondit que M. Josia était en courses depuis le matin. Bolelas pensa que le digne garçon cherchait des fonds pour son échéance du lendemain, et se prépara à bien déjeuner.

Vers dix heures, Barbe avait pris son chocolat, miss Amroth aussi — malgré les tranches qui l'avaient pâlie, Katia avait trempé d'abord le bout de ses lèvres dans son breuvage favori, puis elle avait fini par faire comme les autres et l'avaler tout entier, lorsque le général Tomine se fit annoncer.

Au son de sa voix, Catherine tressaillit et courut s'enfermer dans sa chambre ; mais Mme Slavsky, plus aguerrie, l'attendit de pied ferme.

— Eh bien ! dit le général, avez-vous réfléchi ?

— J'ai reçu une proposition de mariage pour ma fille, répliqua Barbe, et je vous avoue...

— Depuis hier soir ? demanda Tomine plein de méfiance.

— En vous quittant, et cette proposition... — J'épouserai Catherine ! Qu'à cela ne tienne ! Elle est gentille, cette enfant ! J'aurais dû m'en apercevoir il y a déjà quelques années, mais il n'est jamais trop tard pour se ranger. Hein ! Qu'en dites-vous, madame ?

— Ce n'est pas cela, général. Le jeune homme qui demande ma fille connaît la position embarrassante... (A suivre)

La boucherie chevaline de SION
expédie bouilli 1er choix à 1 fr. le kg. rôti sans os et sans charge à 2 fr. le kg., viande salée, saucisses, saucisçons, salami, salametti. Achat et échange pour des jeunes mulets savoyards.
Louis Mariéthoud. Tél. 100 - Sion

le Jus de poires
nouveau, trouble, expédié par fûts prêtés de 100 litres, à 18 cts. le litre, franco Malters.
Fûts vides retournés franco Malters
Ant. FELDER, Cidre-rie, Schwarzenberg près Malters (Lucerne)

Boucherie chevaline
Mercredi 1, Lausanne
Bouilli avec os le kg. Fr. 0.80
Rôti, sans os, " " " 1.60
Viande désossée pour charcuterie le kg. Fr. 1.40
Saucissoles " " " 1.80
Salami " " " 2.80
Salametti, la douz 2 00
Expédition par retour du courrier.

LOTS
à fr. 1.—, séries à fr. 10.— avec gagnants et billets privilégiés garantis de la Loterie de l'Hôpital du district d'Aarberg sont les plus préférés.
Très nombreux gagnants
Gros lots de Fr. 50.000
20.000 fr. etc. et en espèces.
2^e tirage : 27 novembre
Envoi contre remboursement par Agence Centrale à Berne
Passage de Verds No 150.
Pour réussir la publicité vaut presque autant que la chance !

BANQUE de BRIGUE
Brigue

Capital-Actions fr. 1.000.000, entièrement versé.

Réserves Frs. 350.000.

Compte de chèques post. : Ile 253 Bureau de Sion

Ouvertures de crédits garantis par cautionnement, nantissement de valeurs ou par hypothèque.

Prêts Hypothécaires

Jusqu'à nouvel avis la Banque accepte des dépôts :

En comptes-courants	de 3 à 3 1/2 %
En dépôts suivant durée	de 4 à 5 0/0
Sur carnets d'épargne	4 1/2 %
Contre obligations à 3 ans ferme	5 0/0

Location de cassettes dans la chambre forte

Spécialité de Vins français
Raisonnier-Darbelle

Martigny-Bourg

BOURGOGNE, BORDEAUX, GARD, fûts et bouteilles
Vins de table vieux extra, depuis fr. 1 50 la bouteille

Banque Commerciale valaisanne
CH. EXHENRY & Cie - MONTHEY

Correspondant officiel de la Banque Nationale Suisse

ÉCHANGES billets de banque, monnaies, chèques
Achat et vente aux cours de la Bourse
Toutes opérations de Banque.

Pale les dépôts aux meilleures conditions du jour.

LE MONTHEY-LÉGER

Pour les amateurs de Cigares Légers

La pièce Fr. 0.10

Manufacture de tabacs et cigares de Monthey (de Lavallaz et Cie.)

Contre les affections des voies respiratoires, rhumes, catarrhes, bronchites, influenza, asthme, etc.
Prenez le
Syrop DIRBA
— le flacon fr. 3. —
Dépôt général pour le Valais : Pharmacie Darbellay, Sion.
En vente à Martigny Pharmacie Morand.
— Expédition partout.

Viande & charcuterie bon marché

Bouilli avec os, le kg.	1.10
Bouilli sans os	1.50
Rôti sans os ni charge	2.—
Salami	3.—

Expédie depuis 2 kgs. la Boucherie Chevaline Lausannoise
Boule du 66-Pont 18, Lausanne
Demi-port payé. Téléphone 35 05

FARINE

de blé pour l'engraisement du bétail, très belle qualité
Prix avantageux Tourteaux, maïs, orge, avoine, seules Thomas, sels de potasse Engrais pour la vigne
ASSOCIATION AGRICOLE. SION Téléphone 140

TAXIS
de jour et de nuit
Garage Faisant
Martigny Téléphone 165



Téléph. 165

Garage Faisant

Martigny

Atelier spécial de mécanique automobile. Revisions, transformations, réparations, pose d'éclairage et de démarrage électriques. Travail prompt et soigné par spécialistes Soudure autogène, charges d'accumulateurs Stocks des pneumatiques BERGOUGNAN — CONTINENTAL et PIRELLI. Stocks des roulements à billes F et S.

Accessoires et pièces détachées pour automobiles

Presse hydraulique moderne pour la pose de bandages pleins

Fourneaux en pierre ollaire des carrières de Bagnes

reconnus les plus sains, brûlant tous combustibles.

Se recommande :

Fabrique de Fourneaux Bagnes

Dépôt à Martigny-Ville, Sion et Sierre.

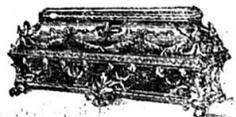
Santé et Vigueur retrouvées et conservées par une cure de dépuratif-laxatif
Salsepareille Model

En bouteilles de 5 fr., 7 fr. 50 et 12 fr. — Dans les pharmacies ou directement par la Pharmacie Centrale Madlener-Gavin, rue du Mont-Blanc, 9, Genève.

Bouilli av. os, le kg.	Fr 1.—
Rôti sans os,	1.80
Viande fumée sans os	1.90
Saucissoles et Saucisçons (tête et choux)	2.—
Salamis	3.—
Viande désossée, pour charcuterie de particuliers	1.80
Demi-port payé.	

Boucherie Chevaline Centrale Louvi, 7 Lausanne
Maison recommandée

Fabrique spéciale de Cercueils
Hessenmuller, Ganton, Chevallaz, S. A.
Tél. 92.02 Lausanne Tél. 92.02



Dépôts de nos cercueils
Dépositaires à

Monthey : Charles Cottet, tél. 3.
Sierre : Amos frères, téléph. 16.
Martigny Ph. Itten ébéniste Tél. 148.
St-Maurice : Albert Dirac 1088
TRANSPORTS FUNÈBRES pour tous pays

Agriculteurs !



Nettoyez vos vaches avec la Poudre pour vaches velées de la

Pharmacie de l'Abbatiale
A PAYERNE

Prix du paquet fr. 1.50. Dep. fr. 10.— expéd. franco de port et d'emballage dans toute la Suisse

Poudre pour faire retener les vaches. Prix du pag. 1 fr 30.

Sous-vêtements

Gilets laine fantaisie
Gants - Chaussettes

CHEMISERIE CH DODILLE
LAUSANNE
Envol à choix. — Téléphone 34.82

Consommateurs

Attention !! Vous tenez certainement

A être bien servis,
A payer le juste prix,
A avoir part aux bénéfices qui vous sont rétrocedés sous forme de ristourne :

Le moyen est facile. faites tous vos achats aux Magasins de la

Société Coop. de Consommation
Martigny

où vous trouverez

Tous les articles de denrées coloniales
Tout l'assortiment de broserie
Un grand choix de chaussures ;
Cokes, anthracite, houilles,
briquettes, ainsi que tous articles usuels

Territet - Montreux "Florimont"

Etablissement spécial et chirurgical.

Hydrothérapie — Electrothérapie — Gymnastique suédoise — Affections traitées à Florimont :

Arthritisme. — Rhumatisme.

Affections nerveuses, digestives, cardiaques.
Asthme, maladie de la peau.

Arrangement spécial pour traitements prolongés.
Prospectus sur demande. LA DIRECTION

Pour conserver votre chevelure, il faut une méthode.

Si vous souffrez d'une affection quelconque du cuir chevelu, ayez confiance en nous et utilisez la méthode et les produits de Mme C. Pasche de Vevey, 60 ans de succès. Demandez renseignements et notice (joindre timbre pour réponse) à l'

Institut pour l'Hygiène de la Chevelure, Valsainte, 7, Vevey.

— Téléphone 3.47. —

Alimentation des Poules au moyen de Chanteclair

aliment de qualité pour pâtée 10 kg. 5.80; 25 kg. 12.50; 50 kg. 23.75; 100 kg. 46.— franco toutes gares romande.

Pic-à-sec (A. S.)

Alliment sec, 10 kg. 5.60; 25 kg. 12. ; 50 kg. 22.75; 100 kg. 44.— en un sac 42. sacs en sus repris, toutes gares romandes.

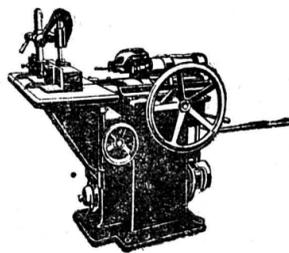
S'adresser à tous nos dépôts, à défaut franco du PARC AVICOLE GLAND.

Ateliers de Construction RAUSCHENBACH S. A. SCHAFFHOUSE

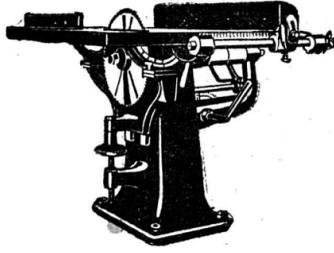
Bureau de Vente exclusif pour la Suisse Romande :

C. FELIX, Boulevard de Grancy 8, LAUSANNE

Machines à travailler le bois.



Scies à ruban.
Raboteuses, dégauchisseuses, scies circulaires, toupies machines à faire les tenons, machines à refendre, scies verticales alternatives, etc.



Toutes les machines sont munies de paliers à billes de premier ordre.

Fournisseurs de tout outillage mécanique pour l'industrie du bois.

Demandez catalogue et prospectus.

Banque Cantonale du Valais - SION -

Capital de dotation fr. 7.000.000. - Réserves fr. 520.000.
Garantie illimitée de l'Etat du Valais

Se charge de toutes les opérations de banque, aux conditions les plus avantageuses. Achat, vente et gérance de titres. Encasement de coupons. Transactions avec l'étranger. Changes.

Location de Cassettes dans sa chambre forte.

A PARTIR DU 31 OCTOBRE,
LE TAUX D'INTERET DES PRETS HYPOTHECAIRES
EST REDUIT AU

5 %

Crédits en Compte-courant; prêts sur billets et sur cédules, escompte de papier commercial, aux meilleures conditions.

La Direction.

CIRAGE-CRÈME
Selecta
LA GRANDE MARQUE SUISSE

HAMBURG - SUD

Amerikanische Dampfschiffahrts - Gesellschaft

Départs réguliers de Vapeurs à Passagers

de
HAMBURG & EMDEN
pour le

Brésil et l'Argentine
(URUGUAY & PARAGUAY)

Informations ultérieures concernant les prix, les ports de débarquements, et sont données par l'Agence générale de la

Hamburg-Süd - Amerikanische Dampfschiffahrts - Gesellschaft
Hans Im Obersteg & Cie
BALE Aeschengraben 28

et ses succursales à

Zürich, St-Gall, Berne, Buchs et Chiasso

MODELE
SI VOUS TOUSSEZ prenez les véritables
BONBONS
des BOURGEOIS DE JAPON
Méfiez-vous des imitations
EXIGEZ LE NOM
30 ANS DE SUCCÈS
HENRI ROSSIER
Déposé
Henri Rossier, Lausanne
Première maison en Suisse ayant fabriqué ces bonbons. Grand succès depuis plus de 30 ans.



Bonnes chaussures à bon marché

Nous expédions franco, contre remboursement :

Souliers :

ferrés, enfants N° 26/29 10.50
N° 30/35 12.50
de dimanche N° 26/29 10.50
croûte cirée N° 30/35 12.50
ferrés p. garçons N° 36/39 16.50
de dimanche p. garçons N° 36/39 17. -
de dimanche p. Dames N° 36/43 16.50
garnis N° 36/43 16.50
p. Dames Derby N° 36/43 18. -
pour Dames Box, N° 36/43 21. -
de travail, ferrés
p. messieurs N° 40/48 21. -
dimanche » 21. -
» Box » 25. -
militaire, ferrés, solides
40/48 22. -

Demandez catalogue illustré. Réparations soignées.

Rod. Hirt Fils, Lenzbourg

Goudron Burnand

Un demi-siècle de

Succès

contre

Toux Catarrhe Bronchite

Exigez l'emballage rouge. En vente dans toutes les pharmacies ou directement chez P. de Chastonay 2, Pl. de la Riponne, Lausanne.

ACHETEZ des Machines Suisses !



Petits paiements mensuels
Demandez catal. illustré
Fabrique Suisse de Machines à coudre
LUCERNE

Schüblinge

par paire 40 cts.
Cervelas par paire 30 cts.
Saucisses fumées » 30 cts.
Saucisses au cumin » 30 »
Saucisses par paire » 30 »
Wienerli » 20 »
Viande à rôtir sans os p. kg. 1.80
Viande p. saucisses » 1.60
Viande fumée » 2.50
Saucisse de ménage » 2.50
Envoi toujours contre remboursement.
Jul. Dreier, Boucherie chevaline, Bale 13.

C'est MAINTENANT que la lecture et l'étude des nombreux conseils donnés par Le

Sillon Romand

Grand journal agricole hebdomadaire, abondamment illustré,

vous sera particulièrement profitable. Vu les modifications apportées aux méthodes de cultures, les abonnés trouveront dans le Sillon Romand des conseils sûrs, relatifs à l'outillage moderne, aux semences, aux engrais, ainsi qu'à tous les travaux de la vigne, du jardin et des champs. En suivant ces conseils, dictés par l'expérience, on obtient des produits toujours plus beaux et plus abondants. Le Sillon Romand renseigne également sur les questions d'élevage (gros et petit bétail), les chevaux, les chiens, l'ornithologie, la basse-cour, l'apiculture, la pisciculture, l'alimentation, l'acclimatation, la pisciculture, la médecine vétérinaire, l'arboriculture, floriculture, sylviculture, cultures maraichères.

La ménagère et la mère de famille trouvent, elles aussi, une foule d'indications précieuses et des renseignements utiles dans le Foyer et les Champs, un supplément qui est ajouté, à leur intention à chaque numéro du Sillon Romand. Les travaux féminins, la mode, l'économie domestique, l'éducation, l'épargne, l'art culinaire, les questions d'hygiène domestique, le savoir-vivre, recettes, etc., sont tour à tour traités dans ce supplément.

Le côté récréatif n'est pas non plus négligé : il a sa place dans le Journal illustré que les abonnés reçoivent chaque semaine ; c'est la lecture de famille par excellence, à la fois littéraire et instructive, donnant un aperçu des nouvelles suisses et étrangères, un feuilleton, des contes et de fort belles gravures d'actualité.

Le Petit Sillon Romand, un autre supplément du « Sillon Romand », met au service des abonnés la « Bourse des produits agricoles », grâce à laquelle ils ont la plus grande facilité de vendre et d'échanger leurs produits. De plus, la rubrique « Consultations gratuites » est une véritable officine de renseignements les plus divers ; elle est ouverte à qui veut en profiter. — A eux seuls, ces deux avantages représentent une valeur supérieure au prix de l'abonnement.

Pour se rendre toujours plus utile à ses abonnés, le Sillon Romand publie dans chaque numéro une cote des principaux produits agricoles et du bétail offerts sur les marchés et foires de la Suisse Romande. Le Sillon Romand n'a reculé devant aucune dépense pour l'organisation de cette « mercuriale », qui est particulièrement utile et appréciée de chacun par les temps difficiles actuels. Cette innovation donne à l'abonnement du « Sillon » une valeur toute spéciale et en fait un guide et un conseiller indispensable à tout travailleur du sol.

Une autre création, notre « Assurance-accidents », permet à chaque abonné, pour la minime somme de fr. 2.50 par an, de s'assurer contre les accidents pour Fr. 5000.— soit fr. 2500 pour lui et fr. 2500 pour son épouse.

Dès le 1er juillet écoulé, quatre sinistres ont déjà été réglés à l'entière satisfaction des ayants-droit.

AGRICULTEURS !

Profitez des nombreux avantages mentionnés ci-dessus. Rompez avec la routine, mettez à la portée de vos jeunes gens une lecture instructive et intéressante qui stimulera leur goût au travail et les retiendra au foyer en leur inculquant l'amour du sol natal ; abonnez-les au Sillon Romand. Il est rédigé par des spécialistes et s'impose de plus en plus dans tous les domaines de notre économie agricole et domestique. L'abonnement ne coûte que fr. 6 par an y compris les quatre suppléments contenant toutes les nombreuses gravures. L'assurance-accidents est facultative ; la prime est perçue en juillet de chaque année.

Le Sillon Romand est sans contredit le journal agricole et de famille le plus important, le plus consulté et le plus instructif de toute la Suisse Romande.

Tout nouvel abonné pour 1923 recevra gratuitement le journal jusqu'à fin décembre 1922.

BULLETIN D'ABONNEMENT

J'y m'abonne au SILLON ROMAND et suppléments pour l'année 1923.

Nom
Prénom
Domicile
Bureau de poste

Découper le présent bulletin et l'envoyer sous enveloppe non fermée, affranchie de 5 centimes, à l'Administration du « Sillon Romand », Terreaux, N° 55, à Lausanne. Les personnes déjà abonnées ne doivent pas remplir ce bulletin.

Occasion

Vente à bas prix d'un lot de meubles soit : lits, tables, chaises etc. et articles de ménage à la ferme de « La Pelouse » s/ Bex, Lundi 27 et mardi 28 novembre de 13 à 18 h. seulement Pour tous renseignements s'adr. à E. Rahm. Bex.